

Luc Boltanski

# Les changements actuels du capitalisme et la culture du projet

La culture du projet permet à l'auteur de rapprocher le nouvel esprit du capitalisme et la biopolitique de la sphère privée étudiée à travers l'avortement. Ces rappels de ses travaux précédents prennent ici une nouvelle dimension en interrogeant la recombinaison des frontières droite-gauche selon que l'on traite de la production des biens (économique) ou de la production des êtres (biopolitique) : leurs incohérences ne jouent-elles pas un rôle dans l'affaiblissement de la critique et de l'engagement politique lui-même ?

## **Crise et redéploiement du capitalisme**

En Europe, les années 1945-1975 ont été marquées par la recherche d'une forme politique permettant d'endiguer l'extension des rapports sociaux de type capitaliste. Le compromis social-démocrate qui, alors, a semblé s'imposer dans les démocraties occidentales était le résultat d'une réflexion suscitée par les catastrophes de l'entre-deux-guerres, la crise mondiale des années 1930, la montée du fascisme, du nazisme et du stalinisme, enfin par une guerre d'une violence inouïe d'où l'Europe sortait ravagée<sup>1</sup>. À ces périls passés, s'ajoutait le péril nouveau que représentait la guerre froide et la menace d'une invasion soviétique et le défi que constituait la

<sup>1</sup> L'un des moments les plus puissants de cette recherche d'une limitation du capitalisme dans un cadre démocratique a été la publication, à New York, en 1944, du livre de Karl Polanyi, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983, pour la traduction française.

présence, au moins en France et en Italie, de partis communistes puissants et relativement bien intégrés au tissu politique, se présentant comme les porte-parole de la classe ouvrière dans son ensemble, d'où émanait une critique sociale dont le moins que l'on puisse dire est qu'elle se trouvait souvent confirmée par la réalité des situations d'injustice mises en cause.

Sous certains rapports, le mouvement de Mai 68, bien que largement inspiré par une ultra-gauche non communiste, voire violemment opposé aux partis communistes officiels, marque le point culminant de ce mouvement de critiques. Il est suivi, en France, par l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement officiellement de droite – le gouvernement de Jacques Chaban-Delmas dans lequel le socialiste Jacques Delors joue un rôle central – qui met en œuvre un projet politique réformiste – celui dit de la « nouvelle société » – dont on peut penser, rétrospectivement, qu'il a constitué l'apogée de la social-démocratie des décennies qui ont suivi la guerre.

Mais la critique sociale, s'appuyant sur la tradition du mouvement ouvrier, n'était pas la seule forme de critique qui travaillait Mai 68. Ce mouvement, où intellectuels, cadres et étudiants jouaient pour la première fois dans l'histoire un rôle aussi marquant, pour ne pas dire prépondérant, mettait aussi sur le devant de la scène une autre forme de critique que nous avons appelé la « critique artiste », pour rappeler les traits qu'elle devait à son origine dans les milieux de la bohème artiste parisienne où elle s'était d'abord développée au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Cette seconde forme de critique, surtout cantonnée jusque-là dans des cercles d'intellectuels et d'artistes d'inspiration libertaire, autogestionnaire ou autonome, à l'audience relativement modeste, accède alors à une pleine visibilité. C'est, dans une large mesure, en reconnaissant ou en feignant de reconnaître, certaines des revendications dont cette seconde forme de critique était porteuse que, sous la présidence de Giscard d'Estaing, sera recherchée une sortie de la crise du capitalisme associée au mouvement de Mai 68, crise que les mesures sociales promulguées par le gouvernement de la nouvelle société – souvent en

<sup>2</sup>Voir Luc Boltanski, Ève Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999 et aussi, sur les origines de la critique artiste, Ève Chiapello, *Artistes versus managers. Le management culturel face à la critique artiste*, Paris, Métailié, 1998.

coordination avec le principal syndicat, la CGT, proche du Parti communiste – n'avaient pas réussi à endiguer.

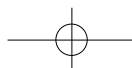
La critique sociale prenait appui sur certains des thèmes les plus fondamentaux des courants socialistes: la planification de la production par l'État industriel, les nationalisations, le productivisme, une politique



équitable de redistribution des gains de productivité, une consolidation de la sécurité des travailleurs par l'octroi de statuts, des formes de méritocratie prenant appui sur un système scolaire étatisé, des dispositifs de sécurité sociale et de retraite, des moyens de crédit bancaire peu onéreux permettant l'accès à la propriété d'un logement, etc. Par contre, la critique artiste, centrée sur un idéal de libération individuelle, d'autonomie, de mobilité, de réalisation de soi dans la créativité de l'agir, de rejet du pouvoir hiérarchique traditionnel et des formes les plus voyantes de contrôle sociale et, plus généralement, des institutions, présentait l'avantage, pour ceux qui s'efforçaient alors de sauver un capitalisme attaqué de toutes parts, d'être, au prix d'un travail de réinterprétation et de lissage de ses aspects les plus transgressifs, rendue compatible avec un mode de fonctionnement d'inspiration libéral.

Dans le domaine de l'entreprise et du travail, cet effort de réinterprétation fut, dans une large mesure, réalisé par de nouveaux penseurs du management, souvent inspirés par des sociologues du travail venus de la gauche, qui se donnèrent pour tâche d'intégrer dans une conception générale – ce que nous appelons *Le nouvel esprit du capitalisme* – des expériences et des innovations menées en ordre dispersé dans les entreprises au cours de la décennie 1970.

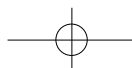
Cette seconde voie de sortie de crise réussit là où la première, centrée sur la reconnaissance de la validité de la critique sociale, avait échoué. Cette réussite, menée paradoxalement en France durant la décennie 1980 et marquée par l'arrivée au pouvoir des socialistes, eut pour résultat de faire basculer à nouveau le partage de la valeur ajoutée en faveur des actionnaires, de rendre légitime la recherche et le goût de l'argent – y compris à gauche et chez les intellectuels –, d'accroître les inégalités et, enfin, dans une proportion considérable, la précarité des travailleurs, désormais tétanisés par la crainte du chômage. À la critique du travail salarié du début des années 1970, se substitua une peur panique de ne pas réussir à trouver un travail plus ou moins stable. Dans les médias proches du management, les jeunes travailleurs instables, fortement critiqués et assimilés à des hippies, au début des années 1970, étaient désormais vivement approuvés pour leur flexibilité, leur esprit d'ouverture et leur capacité à s'adapter à n'importe quelle tâche, quelle qu'en soit la durée. Cette reprise en main de la force de travail par le capitalisme est allée de pair avec un effondrement du mouvement ouvrier, dans ses formes traditionnelles, et cela pour au moins deux raisons, l'une externe l'autre interne. D'une part, le mouvement ouvrier, qui s'était forgé à l'épreuve du capitalisme industriel (ce que nous avons appelé le second esprit du





capitalisme) se trouvait largement désorienté par les nouveaux dispositifs d'organisation de la production (accroissement de la sous-traitance, du *franchising* et du *merchandising*, production en juste à temps, robotisation, etc.). Pour ne prendre qu'un exemple caricatural, comment distribuer des tracts à la porte d'établissements pratiquant les horaires à la carte ? Ne connaissant plus ou peu de succès, il était peu à peu abandonné par des salariés rendus par ailleurs très prudents par la crainte du chômage. Mais on sait, d'autre part, que cette période fut aussi celle de l'effondrement des partis communistes, et des syndicats qui leur étaient liés, quand il ne fut plus possible de fermer les yeux, non seulement sur les crimes commis dans les pays dits « du socialisme réel », mais aussi sur l'incapacité de ces pouvoirs dictatoriaux à remplir des exigences de productivité et de justice sociale qui étaient pourtant les principaux soutiens de leurs prétentions à la légitimité.

À partir de cette situation historique, et en prenant appui sur des possibilités offertes par les innovations technologiques – particulièrement, par l'informatique et par les sciences de l'information et de la cognition – le capitalisme a connu un redémarrage d'une intensité et d'une rapidité peut-être sans précédents, marqué, outre par son développement dans des sociétés nouvelles, par son extension, dans notre propre société, à des professions, des milieux, des classes sociales et des régions demeurées jusque-là plus ou moins à l'écart des rapports sociaux dominés non seulement par la recherche du profit, mais surtout par l'assujettissement à des outils comptables permettant de rendre calculables à peu près toutes les dimensions de l'expérience vécue des personnes. Dans les sociétés dominées par le second esprit du capitalisme, à côté d'îlots fortement industrialisés et intégrés au cosmos capitaliste, se maintenaient de vastes étendues où la vie pouvait s'accomplir et prendre conscience d'elle-même selon d'autres modes de connaissance et de valorisation. Que l'on pense seulement à ce qu'était la vie des paysans, des membres des professions libérales, des intellectuels, mais aussi celle des ouvriers dès que, les heures de travail accomplies, ils échappaient à la tyrannie de l'usine. C'est d'ailleurs parce que les personnes pouvaient prendre appui sur d'autres façons de vivre, et, notamment, parce qu'elles avaient été éduquées dans un cadre familial et scolaire non assujetti aux normes capitalistes, qu'elles trouvaient les ressources, à la fois morales, cognitives et physiques nécessaires pour résister au capitalisme et pour en faire la critique. Or on peut penser que c'est de moins en moins le cas aujourd'hui. Comment pourrait-il en être autrement dans une période où le capitalisme se



redéploie et retrouve une nouvelle jeunesse en s'appropriant ce qui composait jusque-là, précisément, son extérieur, ces réserves d'authenticité (des « confitures de grand-mère » aux « vrais sentiments humains » en passant par le « tourisme d'aventure ») en passe de devenir des ressources aussi précieuses à la réalisation du profit que le sont les gisements de matière première ?

### La culture du projet dans ses dimensions économiques

Parmi les dispositifs associés à la formation d'un nouvel esprit du capitalisme, il faut mettre particulièrement l'accent sur ce que l'on peut appeler la *culture du projet*. Pour dessiner les grands traits de cette culture du projet, je prendrai appui sur une analyse de la littérature de management des années 1990<sup>3</sup> et je la présenterai en utilisant des outils conceptuels développés dans un travail antérieur sur les formes de justification, notamment la notion de « cité »<sup>4</sup>, dans la mesure où la culture du projet et les dispositifs qui lui sont associés, sont aujourd'hui au cœur des nouvelles formes de justification dont s'est doté le capitalisme pour surmonter la vague de critiques qui l'a assailli il y a maintenant près de quarante ans. La formation de cette culture du projet va de pair avec le développement, dans les années 1980 environ, d'une représentation du monde économique et, plus généralement de la société, faisant appel à la métaphore *duréseau* : interconnexion de points singuliers permettant une multiplicité de trajets différents et non plus espace homogène borné par des frontières permettant de distinguer un intérieur d'un extérieur. Le terme de « cité par projet » est calqué sur une dénomination fréquente dans la littérature de management : l'organisation par projets. Celle-ci évoque une entreprise dont la structure est faite d'une multitude de projets associant des personnes variées, dont certaines participent à plusieurs projets. La nature même de ce type de projets étant d'avoir un début et une fin, les projets se succèdent et se remplacent, recomposant au gré des priorités et des besoins, les groupes ou équipes de travail. Par analogie, nous pourrions parler d'une structure sociale par projets ou d'une organisation générale de la société par projets. La cité par projets se présente ainsi comme un système de contraintes pesant sur un monde en réseau (un monde que l'on peut appeler *connexionniste*) incitant à ne tisser des liens et à n'étendre leurs ramifications qu'en respectant les maximes de l'action justifiable propre aux projets.

<sup>3</sup> Elle a été menée en comparaison avec une analyse de la littérature de management des années 1960, conduite avec les mêmes outils méthodologiques, et présentée de façon plus complète dans L. Boltanski, É. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op.cit.

<sup>4</sup> Sur le concept de cité, voir Luc Boltanski, Laurent Thévenot, *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1992.

Le terme qui codifie les formes auxquelles doit se conformer la justice dans un monde réticulaire ne pouvait se contenter de faire directement référence au réseau. En effet, un certain nombre de contraintes doit peser sur le fonctionnement du réseau pour que celui-ci puisse être qualifié de juste, au sens où les grandeurs relatives attribuées aux êtres y apparaissent comme fondées et légitimes. L'équité dans la distribution des grandeurs, en fonction des contributions, suppose, à un moment donné, une clôture de la liste des êtres concernés. Or, dans un monde tout en réseau, aucune clôture n'est possible. Le réseau s'étend et se modifie sans arrêt si bien qu'il n'existe pas de principe pertinent pour arrêter, à un moment donné, la liste de ceux entre lesquels une balance de justice peut être établie. C'est la raison pour laquelle le réseau ne peut constituer, par lui seul, le support d'une cité. Dans la topique du réseau, la notion même de bien commun est problématique parce que l'on ignore (l'appartenance ou la non-appartenance au réseau restant largement indéterminée), *entre qui* un « bien » pourrait être mis en « commun » et aussi, par là même, *entre qui* une balance de justice pourrait être établie. En effet, une exigence de justice ne peut se passer complètement d'unités conçues sur la base d'une métaphore spatiale (d'unités représentables), à l'intérieur desquelles puisse être évaluée la prétention des personnes à accéder aux biens matériels ou symboliques en fonction de leur valeur relative.

La notion de « projet », au sens où nous l'entendons ici, peut donc être comprise comme une formation de compromis entre des exigences qui se présentent *a priori* comme antagonistes: celles découlant de la représentation en réseau et celles inhérentes au dessein de se doter d'une forme permettant de porter des jugements et de générer des ordres justifiés. Sur le tissu sans coutures du réseau, les projets dessinent en effet une multitude de mini-espaces de calcul, à l'intérieur desquels des ordres peuvent être engendrés et justifiés. La cité par projet pose une contrainte sur le réseau pour le soumettre à une forme de justice qui en sauvegarde néanmoins la tenue et valorise les qualités du faiseur de réseau, ce que n'était en mesure de faire aucune des cités déjà établies. Cette cité prend appui sur l'activité de *médiateur* mise en œuvre dans la formation des réseaux, de façon à la doter d'une valeur propre, indépendamment des buts recherchés et des propriétés substantielles des entités entre lesquelles la médiation s'effectue. Dans cette perspective, la médiation est en soi une valeur ou plutôt, une *grandeur* spécifique dont peut se prévaloir tout acteur quand il « met en rapport », « fait des liens » et contribue par là à « tisser des réseaux ».

Mais, faire l'hypothèse que l'on assiste actuellement à la formation d'une nouvelle cité pour laquelle les épreuves qui importent auraient trait à la confection des liens ne signifie pas, bien évidemment, que la mise en place de réseaux constituerait une nouveauté radicale, comme le suggèrent parfois les écrits qui leur sont consacrés. La formation de réseaux plus ou moins étendus n'est pas plus une réalité nouvelle que l'activité marchande ne l'était à l'époque où Adam Smith écrit *La richesse des nations*. Mais tout se passe comme s'il fallait attendre le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle pour que l'activité de médiateur, l'art de tisser et d'utiliser les liens les plus divers et les plus lointains, se trouve autonomisée, détachée d'autres formes d'activités qui jusque-là la recouvraient, identifiée et valorisée pour elle-même, et c'est ce processus qui constitue une nouveauté digne d'attention.

Je reprendrai la grammaire d'exposition des « cités » construite, avec Laurent Thévenot, pour rendre comparables des formes de justifications, en apparence disparates, en dégagant le *principe d'équivalence* sur lesquels chacune de ces formes de justification prend appui. Par principe d'équivalence, nous entendons le principe (ou si l'on veut l'étalon), le plus souvent implicite, permettant de comparer et de hiérarchiser des personnes (et aussi des objets) en fonction de leurs actions, sous un rapport défini. On peut ainsi distinguer des justifications associées à des relations hiérarchiques faisant appel à la tradition (la cité domestique); à des formes de grandeurs reposant sur l'inspiration (la cité inspirée); ou encore à la réputation (cité du renom); à la solidarité (cité civique); à l'opportunisme marchand (cité marchande); ou à la standardisation (cité industrielle) <sup>5</sup>.

Je présenterai maintenant les grandes lignes de ce nouveau régime de justification qui semble actuellement en train d'émerger. Ce tableau schématique de la cité par projet ne prétend pas, évidemment, représenter une réalité complètement déployée dans l'objectivité d'un monde empirique, mais plutôt des principes sur lesquels les jugements prennent

<sup>5</sup>Dans *De la justification*, nous avons mis l'accent sur la nécessité, dans certaines situations où le jugement est, actuellement ou virtuellement, soumis à une critique en situation publique, de prendre appui sur des *régimes de justification* adossés à des principes auxquels est reconnue une validité intrinsèque. De tels jugements peuvent être tenus pour légitimes et donner lieu à un accord entre différentes personnes parce qu'ils sont considérés comme ne dépendant pas des propriétés de ceux qui les émettent et, particulièrement, de leur pouvoir. Ces régimes ayant une validité très générale, ils sont susceptibles de servir de point d'appui aussi bien aux arguments énoncés sur le mode de la critique qu'aux justifications développées par les personnes mises en cause pour répondre à ces critiques. Refusant l'opposition habituelle entre une sociologie du consensus et une sociologie critique, nous pensons donc que ces ordres légitimes soutiennent aussi bien l'accord que la critique. Nous les avons



appui quand il s'agit d'identifier qui est grand – digne d'estime – et qui est petit, ce qui est juste et ce qui ne l'est pas, ou encore quand il s'agit de mettre en place des dispositifs d'encadrement de la vie quotidienne, particulièrement de la vie au travail, et de les justifier.

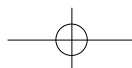
Dans une cité par projets, l'équivalent général, ce à quoi se mesure la grandeur des personnes et des choses, est l'*activité*. Mais, à la différence de ce que l'on constate dans la cité industrielle, où l'activité se confond avec le travail et où les actifs sont par excellence ceux qui disposent d'un travail salarié stable et productif, l'activité, dans la cité par projets, surmonte les oppositions du travail et du non-travail, du stable et de l'instable, du salariat et du non-salariat, de l'intéressement et du bénévolat, de ce qui est évaluable en termes de productivité et de ce qui, n'étant pas mesurable, échappe à toute évaluation comptable.

L'activité vise à générer des projets ou à s'intégrer à des projets initiés par d'autres. Mais le projet, qui n'est pas une institution préétablie, n'ayant pas d'existence hors de la *rencontre*, l'activité par excellence consiste à s'insérer dans des *réseaux* et à les explorer, pour rompre son isolement et avoir des chances de rencontrer des personnes ou de frayer avec des choses dont le rapprochement est susceptible d'engendrer un projet. L'activité se manifeste dans la multiplicité des projets de *tous ordres* qui peuvent être menés concurremment ou être développés successivement, le projet constituant, dans cette logique, un dispositif transitoire. La vie est conçue comme une succession de projets, d'autant

appelés des *Cités* par référence aux philosophies politiques classiques qui se donnent pour objet la possibilité de dessiner un ordre légitime reposant sur un principe de justice. Mais, à la différence de ces philosophies politiques, qui cherchent habituellement à faire reposer l'ordre social sur un seul principe, ce qui est utopique, nous avons considéré que, dans les sociétés modernes complexes, plusieurs régimes de justification coexistent dans un même espace social tout en étant plus ou moins pertinents selon les caractéristiques de la situation où ils se trouvent invoqués.

plus valables qu'ils sont plus différents les uns des autres. La qualification de ces projets selon des catégories pertinentes dans les autres cités (tels que familiaux, affectifs, éducatifs, artistiques, religieux, politiques, charitables...) et surtout leur classement selon la distinction entre ce qui relève du loisir et ce qui a trait au travail n'est pas, dans la logique de cette cité, ce qui importe, sinon de façon très secondaire. Ce qui importe, c'est de développer de l'activité, c'est-à-dire de n'être jamais à cours de projet, à cours d'idée, d'avoir toujours quelque chose en vue, en préparation, avec d'autres personnes que la volonté de « faire quelque chose » conduit à rencontrer.

Chacun sait, au moment où il s'engage dans un projet, que l'entreprise à laquelle il va



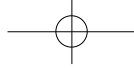


contribuer est destinée à vivre un temps limité, que non seulement elle peut, mais qu'elle doit se terminer. L'horizon d'une fin inévitable et souhaitable accompagne donc l'engagement sans affecter l'enthousiasme. C'est précisément parce que le projet est une forme transitoire qu'il est ajusté à un monde en réseau : la succession des projets en multipliant les connexions et en faisant proliférer les liens, a pour effet d'étendre les réseaux.

Dans ce monde connexionniste, les êtres humains ont pour préoccupation naturelle le désir de se connecter les uns aux autres, d'entrer en relation, de faire des liens afin de ne pas rester isolés. Ils doivent, pour que cela réussisse, faire et donner confiance, savoir communiquer et aussi être capable de s'ajuster aux autres et aux situations selon ce qu'elles demandent d'eux sans être freiné par la timidité, la rigidité ou la méfiance.

Comme dans tout autre dispositif de justification, il convient d'être en mesure d'établir des hiérarchies de valeur entre les personnes, de dire qui est grand et qui est petit. Le grand de la cité par projet est adaptable et flexible. Il peut basculer d'une situation dans une autre très différente et s'y ajuster. Il est polyvalent, capable de changer d'activité ou d'outil. Il est par là *employable* c'est-à-dire, dans l'univers de l'entreprise, à même de s'insérer dans un nouveau projet. Le grand dans cette cité est aussi actif et autonome. Il sait prendre des risques pour nouer des contacts toujours nouveaux et riches de possibilités, et repérer les bonnes sources d'information afin d'éviter les liens redondants. Le grand de la cité par projet n'est pas l'homme de nulle part. À l'aise partout où il se trouve, il sait aussi être local. En effet, le réseau n'ayant pas de représentation de surplomb, les actions s'y trouvent toujours encadrées dans la contingence d'une situation présente. Il sait mettre en valeur sa présence dans des relations personnelles en face à face. Le grand rend manifeste (sans que cela puisse être mis sur le compte d'une stratégie ou d'un calcul) qu'il n'est pas réductible aux propriétés statutaires qui le définissent dans son curriculum. En présence, c'est une « vraie personne » au sens où, loin d'accomplir mécaniquement son rôle social, il sait prendre des distances et faire des écarts au rôle qui le rendent attachant.

Mais ces qualités ne suffisent pas à définir l'état de grand, parce qu'elles peuvent être mises en œuvre de façon opportuniste, dans une stratégie purement individuelle de réussite. Or le grand, dans la logique de la cité, est aussi celui qui met ses qualités propres au service du bien commun. Le grand de la cité par projets est donc aussi celui qui est



capable d'engager les autres, parce qu'il inspire confiance, que sa *vision* produit de l'enthousiasme. Il a les qualités pour animer une équipe qu'il ne dirige pas de façon autoritaire, à la façon du chef hiérarchique, mais en se mettant à l'écoute des autres, avec tolérance et en respectant les différences. L'équipe lui fait confiance dans la mesure où il redistribue les connexions qu'il a su réaliser en explorant les réseaux. Le chef de projet développe ainsi l'*employabilité* de ses collaborateurs.

Les êtres exemplaires de la cité par projet sont ainsi tous ceux qui jouent un rôle actif dans l'expansion et l'animation des réseaux et agissent en médiateurs, en *strategic brokers*. Tels sont les chefs de projet et ceux que l'on désigne maintenant en France du terme de *manager* pour les opposer aux anciens « cadres » décriés et dévalorisés. Ce sont des *innovateurs* qui ont pour modèle les savants et surtout les artistes. Il sont pour qualité première l'*intuition*, le *flair* (par opposition à l'ancien « cadre » calculateur et planificateur).

Ces héros du monde du projet prennent appui sur des objets également valorisés. Dans un monde dans lequel l'opération principale est l'établissement de connexions, il est normal de trouver parmi ces objets une forte présence des nouvelles technologies informatiques de communication. Sont aussi fréquemment mentionnés les dispositifs qui caractérisent l'entreprise *postmoderne, postfordiste, en réseau*, etc. (sous-traitance, spécialisation souple, externalisation, unités autonomes, franchises, etc.).

Ce tableau de la grandeur dans le monde du projet permet de tracer, par une simple inversion, la représentation de ceux qui, dans un tel monde, occupent la place de petits, faiblement valorisés et faiblement gratifiés. Le petit est dans ce cadre celui qui ne sait pas s'engager, parce qu'il ne sait pas faire confiance, ou encore celui qui ne sait pas communiquer, parce qu'il est *fermé*, qu'il a des *idées arrêtées* ou qu'il est autoritaire et intolérant. La rigidité, qui est le contraire de la flexibilité, constitue, dans ce monde, le défaut principal des petits. Est facteur de rigidité tout ce qui diminue la *mobilité*, comme, par exemple, l'attachement à une activité professionnelle, à une famille, à une institution ou encore l'enracinement dans une région. Le petit n'explore pas les réseaux. Il est par là menacé d'*exclusion* c'est-à-dire, dans un univers réticulaire, de mort sociale.

Comment, dans un tel monde, surmonter son étroitesse et accéder à la grandeur ? Dans une cité par projet l'accès à l'état de grand suppose le sacrifice de tout ce qui peut entraver la disponibilité. Le grand renonce à avoir un projet qui dure toute la vie (une vocation, un métier, un mariage, etc.). Il est mobile. Rien ne doit entraver ses déplacements. C'est un nomade. Les sacrifices consentis, dans la logique d'un monde

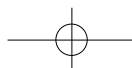




de ce type, ont tous pour effet d'accroître la légèreté des êtres, qu'il s'agisse des personnes ou des entreprises (*lean production*). L'exigence de légèreté suppose le renoncement à la stabilité, à l'enracinement, à l'attachement, aux personnes ou aux choses. À côté de la propriété, qui a pour défaut de lester et d'alourdir, l'homme de la cité par projet peut préférer parfois d'autres formules donnant accès à la jouissance des objets, telles que la location. Pour les mêmes raisons, le grand de cette cité essaie d'échapper aux responsabilités institutionnelles, qui entraînent la mobilité, et déclare préférer l'autonomie à la sécurité. Le grand de la cité par projet est aussi *léger* au sens où il est libéré du poids de ses propres passions et de ses valeurs. Il n'y a pas de « valeur » à laquelle il serait attaché une fois pour toute, si ce n'est la tolérance à toutes les valeurs. L'homme léger ne peut plus dès lors s'enraciner qu'en lui-même, seule instance dotée d'une certaine permanence dans un monde complexe, incertain et mouvant. Mais chacun n'est lui-même que parce qu'il est les liens qui le constituent.

Étant donnée l'importance accordée à la mobilité, on comprendra facilement que l'une des épreuves sur lesquelles il est mis particulièrement l'accent est constituée par le moment de passage d'un projet à un autre. C'est en effet dans ces moments de changements que se révèle la grandeur des personnes. Le monde est donc, dans la logique d'une cité par projet, d'autant plus éprouvant, et par là aussi d'autant plus juste, que les projets sont plus courts, plus nombreux, plus changeants<sup>6</sup>. Dans un tel monde en réseau – que l'on peut qualifier de *connexionniste* –, les personnes individuelles sont surtout définies par les liens qui les rattachent à d'autres, en sorte qu'elle se trouvent habitées par deux inquiétudes de direction différente. La première est celle de ne pas parvenir à créer des liens ou de perdre les liens que l'on est parvenu à établir et de ne pas en retrouver d'autres, d'être peu à peu mis à l'écart, marginalisé (c'est-à-dire, dans le monde du travail, de devenir un « exclu »). Quant à la seconde elle est rendue manifeste par l'anxiété de se perdre dans la multiplicité

<sup>6</sup>Nous avons entré, dans le dispositif interprétatif, les grammaires des six mondes repérés antérieurement (mondes inspiré, domestique, du renom, civique, industriel, marchand) ainsi que la grammaire de la cité par projet. Les grammaires sont représentées, dans leur forme informatisée, par des regroupements ou des catégories de mots associés à un monde ou à un autre. Il est ensuite possible de comparer les deux corpus de management, celui des années 1960 et celui des années 1990, sous le rapport de la présence ou de l'absence de différentes catégories. La présence d'une cité sera mesurée ici par la somme de toutes les occurrences dans un corpus donné des membres de la catégorie créée pour la représenter. La logique industrielle est dominante aux deux époques, ce qui n'est pas étonnant étant donné que les deux corpus ont pour objet l'amélioration de l'organisation du travail. Mais cette prééminence est presque sans partage dans les années 1960,





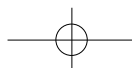
des activités; par la peur de voir se dissiper l'unité d'une vie personnelle (comme en témoigne, par exemple, le développement récent des névroses dites « de personnalités multiples ») et par là, d'une certaine façon, de ne plus exister, pour les autres et pour soi-même, en tant que point de référence stable, susceptible de résister aux métamorphoses (réelles ou imaginaires) qui accompagnent le changement des liens et des partenariats. L'exigence, souvent angoissante, « d'être soi »<sup>7</sup>, nouvel impératif moral enseigné aujourd'hui dès l'enfance, comporte ainsi un

alors qu'elle est relativisée dans les années 1990 par la place qu'occupent les êtres de la cité par projet. D'autre part, dans les années 1960, la deuxième logique, par ordre d'importance, est la logique domestique. Dans les années 1990, c'est la logique de réseau qui occupe cette position, ce qui tendrait à vérifier l'hypothèse d'une substitution ou plutôt d'une absorption de la logique domestique par la logique connexionniste. Enfin, le maintien de la logique marchande en troisième place, suggère que les changements qui ont affecté le monde du travail depuis trente ans s'apparentent moins à une montée en puissance des dispositifs marchands qu'à un réaménagement qui s'auto-décrit dans une logique de réseaux. On note enfin l'effacement dans les années 1990 du monde civique (dont l'importance dans les années 1960 exprimait une forte implication de l'État dans l'économie) et, d'autre part, une montée en puissance du monde inspiré qui peut être mise en relation avec l'accent mis, dans les années 1990, sur l'innovation, le risque et les qualités personnelles (comme l'intuition) des acteurs de l'entreprise.

<sup>7</sup>Voir Alain Ehrenberg, *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 1998.

caractère contradictoire générateur de fortes tensions. En effet, la réalisation de soi exige l'engagement dans des activités et des projets transitoires et divers dont la multiplicité et l'accumulation anarchique menace sans arrêt de faire perdre au soi sa teneur. De là, sans doute, au moins pour une part, la valorisation croissante de la « création », le souci de laisser « derrière soi » quelque chose comme une « œuvre », qui tend à s'étendre du cercle restreint des artistes à un nombre de plus en plus élevé de gens, comme pour déposer dans des objets extérieurs le principe d'identité et de permanence qui ne peut plus être incorporé en soi-même.

Ce que je viens de décrire, en reprenant l'armature des *ordres de grandeur* développée dans *De la justification* comme une nouvelle cité – la cité par projet –, s'ajuste à un monde connexionniste, dont elle incorpore les valeurs de mobilité, d'activité et de labilité, tout en lui imposant des exigences de réciprocité et de fiabilité dans un cadre limité et sur une certaine durée préalablement définie, de façon à ce qu'un projet déterminé puisse être mené à terme sans que les participants, se jugeant lésés, ou, par opportunisme, ne l'abandonnent ou le fassent sombrer dans la dispute. Les mêmes dispositifs sont susceptibles d'assurer aux personnes un minimum d'identité qui, au moins dans le cadre d'un projet déterminé, leur procure des ressources pour résister à la fragmentation.





### L'extension de la culture du projet au monde de la vie privée

La cité par projet telle que je viens de la dessiner à grands traits, fait surtout référence au monde de l'entreprise. Mais la prise en considération de travaux récents portant, par exemple, sur les changements actuels de la représentation de la famille ou encore sur les synopsis de films de fictions présentés à la télévision, tend à montrer qu'il s'agit bien d'une représentation générale en train de s'imposer dans un grand nombre de domaines<sup>8</sup>. Différents indices suggèrent que la métaphore du réseau tend progressivement à prendre en charge une nouvelle représentation générale des sociétés. C'est ainsi que la problématique du lien, de la relation, de la rencontre, de la rupture, de la perte, de l'isolement, de la séparation en tant que prélude à l'instauration de nouveaux liens, à la formation de nouveaux projets sont au cœur des changements actuels de la vie personnelle, amicale et surtout familiale. Ces univers sont par là, au même titre que le monde du travail, marqués par un accroissement de la tension entre l'exigence d'autonomie et le désir de sécurité.

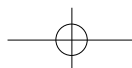
Pour illustrer cette extension de la culture du projet au monde de la vie dite « privée », avec ses dimensions affectives voire intimes, je rappellerai rapidement certains des résultats d'une enquête que j'ai menée récemment et qui s'insérait dans un travail plus large sur les dimensions sociales de l'engendrement et de l'avortement<sup>9</sup>. Cette enquête visait notamment à ressaisir le trajet sentimental, sexuel et familial de femmes ayant connu l'expérience de l'avortement et aussi, pour un grand nombre d'entre elles, ayant eu un ou plusieurs enfants<sup>10</sup>.

Les trajets sentimentaux et sexuels de nombre des femmes avec lesquelles nous nous sommes entretenus ou que nous avons rencontrés à l'hôpital (il s'agit, pour la plupart, de femmes ayant entre vingt et quarante ans, vivant en milieu urbain, étudiantes ou exerçant surtout des professions dans le secteur tertiaire – services, activités de communication, activités artistiques, etc. – marquées par une certaine précarité) confirme l'hypothèse d'une extension du monde connexionniste, au delà de la sphère du travail, dans celle des relations intimes et d'une correspondance entre la précarité des situations professionnelles et celle des situations de vie personnelle. Ces trajets comportent très généralement des suites de relations avec des « copains ». Ces relations prennent des formes variables parmi

<sup>8</sup>Voir Sabine Chalvon-Demersay, « Une société élective. Scénarios pour un monde de relations choisies », *Terrain*, n° 27, septembre 1996, p. 81-100.

<sup>9</sup>Luc Boltanski, *La condition foetale. Une sociologie de l'engendrement et de l'avortement*, Paris, Gallimard, 2004.

<sup>10</sup>Cette enquête a été menée avec la collaboration de Marie-Noël Godet, Susana Bleil et Valérie Pihet.



lesquelles il est difficile de déceler un modèle dominant. Elles supposent généralement la cohabitation (mais pas nécessairement) et peuvent être d'une durée très inégale allant de quelques mois à plusieurs années. Dans ces suites, le mariage peut marquer un point d'arrêt ou, comme cela se passe souvent dans les cas que nous avons examinés, un point de passage, le divorce étant suivi de l'établissement d'une nouvelle relation, à son tour de durée variable. Enfin, ceux qui entrent dans ces relations peuvent être eux-mêmes déjà mariés (mais ne plus vivre avec leur conjoint ou seulement par intermittence) et avoir ou non des enfants d'une précédente relation vivant dans certains cas avec eux, dans d'autres avec leur ancien partenaire. L'instabilité professionnelle ou l'exigence de mobilité professionnelle, et la mobilité géographique qui souvent les accompagnent, constituent des facteurs puissants de liaison et de déliaison, ne serait-ce que dans la mesure où le « copain » est parfois quelqu'un avec qui on travaille. Il s'ensuit que la pluralité et la précarité des activités tendent à favoriser une fragilité des relations sentimentales qui, non institutionnalisées et faiblement instrumentées

■ On sait par exemple, qu'entre 1972 et 1994 le nombre des mariages est passé de 416 000 à 254 000 par an, tandis que celui des divorces passait de 61 300 à 121 300 entre 1975 et 1995 (le taux de nuptialité était de 6,2 pour mille en 1980 contre 4,9 pour mille en 1997 et le taux de divortialité de 22,5 % en 1980 contre 38,3 % en 1996). Dans le même temps, se développaient les « unions libres ». En 1990 un tiers (31,9 %) des jeunes couples où l'homme est âgé de moins de 35 ans ne sont pas mariés, contre 2,6 % en 1968. Enfin, les personnes vivant seules sont de plus en plus nombreuses : de 3 à 6 millions entre 1968 et 1990. Cette évolution est allée de pair avec une élévation de l'âge au mariage, de l'âge moyen à la première maternité et avec une baisse du taux de fécondité (de 2,47 en 1970 à 1,70 en 1995 – 1,9 enfant par femme en 1980 contre 1,7 en

par des attaches communes (à une propriété immobilière, à la parenté, etc.), résistent mal à l'éloignement, qu'il soit d'ordre spatial ou qu'il affecte une autre dimension de l'existence.

Cette description a un caractère « idéaltypique » selon l'expression de Max Weber. Elle vise à présenter sous une forme stylisée des modalités émergentes de la vie sentimentale et sexuelle de façon à systématiser et à mettre en relief ce qui nous semble spécifique d'une époque par rapport à celles qui l'ont précédée, en attachant plus d'importance aux variations qu'aux constantes. Mais nous ne prétendons pas que ce modèle émergent soit général ni même, peut-être, actuellement dominant. Il reste que la plupart des indicateurs statistiques témoignent d'un changement allant dans le sens d'un déplacement de la vie sentimentale et sexuelle du mariage dit « traditionnel » vers une organisation « par projet » caractérisée par une alternance, selon des modalités complexes, entre célibat, vie en commun, mariage, divorce etc<sup>11</sup>.

C'est par rapport à ce cadre que l'avortement – l'un des objets de notre enquête – doit être aujourd'hui compris. En traçant à grands traits ce tableau, nous ne voulons pas dire toutefois que, parmi les 220 000 IVG<sup>12</sup>, environ, qui ont été réalisées chaque année en France durant les années 1990, celles qui prendraient place dans le cours d'une relation stable de longue durée ou dans le cadre d'un mariage solidement établi, si l'on peut dire « à l'ancienne », seraient inexistantes ou très rares. Nous avons d'ailleurs rencontré, soit en face à face soit à l'hôpital, des personnes ayant été amenées à avorter alors qu'elles se trouvaient dans une situation de ce genre. Plusieurs indices suggèrent toutefois que le maintien d'un taux d'IVG à peu près stable depuis le début des années 1980, malgré la diffusion croissante de techniques contraceptives efficaces, soit lié à la multiplication des trajectoires sentimentales et sexuelles complexes. On voit ainsi que la part des femmes mariées parmi les personnes ayant subies une IVG diminue de près de moitié en la seconde moitié des années 1970 et le milieu des années 1990 sans que ce changement puisse être attribué à une augmentation des IVG aux âges jeunes (avant vingt ans), la répartition des IVG selon l'âge étant restée à peu près stable durant la période, atteignant son maximum entre 20 et 30 ans. On peut également penser que l'augmentation, au cours des années 1990 de la part des personnes qui ont subi plusieurs IVG (supérieure à 20 % soit presque le double de ce qu'elle était dans les années 1980) n'est pas sans lien avec des parcours heurtés qui font se succéder engagements et déceptions<sup>13</sup>.

Comme le suggère ce tableau schématique, l'exigence impérieuse d'avoir une vie sexuelle (ce qui est aujourd'hui une condition, au moins tacite, de la normalité sociale) ne conduit pas

1997). On sait également que les naissances hors mariage sont passées de 8,5 % en 1975 à 39 % en 1996. Ont également progressé les familles monoparentales (13,2 % en 1990, le parent seul étant divorcé dans à peu près la moitié des cas) et les familles recomposées comprenant un couple et au moins un enfant d'un autre lit (660 000 familles recomposées en 1990). Tous les indicateurs montrent que « la vie en couple est moins fréquente » et « moins stable ». On voit aussi que les couples cohabitants non mariés se séparent plus souvent que les couples mariés, 58 % des unions de ce type débutant en 1980 s'étant rompues avant 10 ans, contre 12 % dans les cas où la vie commune a commencé par le mariage et, d'autre part, que leur précarité tend à augmenter : « 11 % des unions de ce type formées en 1970, 23 % des unions débutant en 1980 et, selon un calcul prospectif, 34 % des unions commencées en 1990 ont, ou auront cessé avant dix ans » (ces chiffres proviennent d'enquêtes réalisées par l'INSEE et par l'Institut National d'Études Démographiques).

<sup>12</sup> Le terme d'Interruption Volontaire de Grossesse est la formulation officiellement utilisée en France, depuis la loi Veil de 1975 dépénalisant l'avortement, pour désigner cet acte.

<sup>13</sup> Les chiffres fournis par l'INED montrent que le nombre estimé d'avortements est resté supérieur à 200 000 au cours des vingt dernières années, passant de 262 000 en 1980 à 220 000 en 1996 soit 32,7 avortement pour 100 naissances vivantes en 1980 contre

30,0 en 1996 (dernière année pour laquelle il existe des statistiques publiées assez complètes établies par l'INED). Si le taux d'avortement global a légèrement diminué, la part des femmes ayant connu plus de deux avortements (déclarés) est en augmentation régulière (de 3 % en 1980, à 9 % en 1990 à 11 % en 1997). Le taux d'avortement pour mille femmes, qui est, en 1996, de 179,9 à 19 ans, atteint son maximum entre 20 et 24 ans (193,2), puis diminue ensuite (170,3 entre 25 et 29 ans). Il est faible aux âges jeunes (34,6) avant 18 ans et après 40 ans (47,9 entre 40 et 44 ans). Le maintien d'un nombre important d'avortements ne peut donc, semble-t-il, être imputé prioritairement ni à un manque de protection lors des premiers rapports, ni à un souci de limitation des naissances aux âges élevés. Les avortements recensés en 1996 sont, dans 74 % des cas, des premiers avortements et interviennent, dans 38 % des cas, après au moins une naissance vivante. Enfin, les femmes qui ont avorté cette année là étaient mariées et vivaient en couple dans 26 % des cas, contre 58 % de célibataires (dont 24 % vivant en couple), le restant se partageant entre divorcées, veuves ou séparées (9 %) (la situation de famille de la femme est inconnue dans 7 % des cas). La part des femmes mariées non séparées ayant connu un avortement a diminué régulièrement, passant de 55 % en 1976, à 45 % en 1984, à 36 % en 1989, à 30 % en 1993 et à 25 % en 1997.

<sup>14</sup> Plus de 30 ans après sa légalisation par la loi Neuwirth

au « libertinage » ou au « vagabondage » mais à la recherche d'un lien stable sur une certaine durée. Comme dans le cas de la vie professionnelle, mais sans doute plus intensément encore, la crainte de la solitude – définie par l'exclusion de tout lien – est ici prédominante. C'est la raison pour laquelle le moment de passage d'une liaison à une autre constitue une épreuve aussi angoissante (mais également, bien sûr, sous d'autres rapports, excitante) et aussi centrale que l'est, dans le cadre de la vie professionnelle, le passage d'un projet à un autre. À cette différence aggravante que le passage du temps, qui peut être professionnellement associé, dans les meilleurs cas, à un accroissement de compétence, et donc avoir une valeur positive, est plutôt ressenti, dans le cadre du trajet sentimental, comme une menace : le vieillissement va en effet de pair avec des chances accrues de se voir rejeté aux marges du réseau d'accès à l'intimité des autres, et dans le cas des femmes, surtout quand elles n'ont pas eu d'enfant et réalisent, tardivement, qu'elles voudraient en avoir un, avec une diminution des chances de voir ce souhait se réaliser.

Mais ce n'est pas seulement le maintien d'un taux élevé d'avortement (un pour trois à quatre naissances) dans une société, la société française contemporaine, où la presque totalité des femmes ont un accès aisé à la contraception<sup>14</sup>, qu'éclairent les conditions de la vie sentimentale et sexuelle dans un contexte dominé par la culture du projet, mais aussi, plus généralement, les conditions même de l'accès à la parentalité.

C'est, en effet, également par rapport aux contraintes d'un monde connexionniste qu'il faut comprendre aujourd'hui le désir d'avoir un enfant et l'engagement dans ce que l'on appelle de plus en plus souvent le « projet



parental ». Dans la situation historique actuelle, le fait de mettre au monde un enfant ne peut plus être interprété par référence à une exigence de continuation de la lignée ou de la maison et de transmission d'un patrimoine, comme c'était le cas dans un monde où les dispositifs de la cité domestique étaient solidement implantés et prenaient appui sur une valorisation de la parenté. Il ne peut pas l'être non plus, comme le voulait l'idéologie nataliste de l'État industriel, par référence à une dette que les citoyens auraient contractée envers l'État-nation garant du bien-être social des travailleurs. Il est enfin difficile d'expliquer la « reproduction », par l'espérance méritocratique d'une promotion échelonnée sur plusieurs générations (les parents consentant des sacrifices pour que leurs enfants atteignent un niveau scolaire et social supérieur au leur), comme ce fut souvent le cas, notamment par des sociologues, lorsque la version démocratique de l'État-providence constituait un cadre idéologique dominant d'interprétation sociale. En effet, un schème explicatif de ce type, suppose l'existence de parcours sociaux structurés et quasi institutionnalisés. Or on sait que les changements du capitalisme au cours des trente dernières années ont plus ou moins eu pour résultat le démantèlement de tels chemins de mobilité ascendante<sup>15</sup>. A ces différents genres de justifications (sur lesquelles reposait, dans une large mesure, la notion de « stratégie de reproduction » qui visait à intégrer la confection des êtres humains à une sociologie reposant sur une logique des intérêts) se substitue, dans un monde connexionniste, la recherche d'un engagement dans un projet plus robuste, plus long et plus difficile à défaire que ceux – affectifs ou professionnels – auxquels on a pu préalablement participer: le projet d'enfant. Dans un monde connexionniste, marqué par une succession de projets peu durables à l'issue souvent incertaine, le projet d'enfant se

de 1967, la contraception s'est généralisée en France. Elle se traduit principalement par l'utilisation de la pilule, la stérilisation étant peu répandue (en France, 5 à 6 % des couples en âge de féconder sont stérilisés) contrairement à ce qui se passe dans beaucoup d'autres pays (par exemple, au Brésil ou au Canada). En France, plus de 2 femmes sur 3 entre 20 et 49 ans (69 %) utilisent une méthode contraceptive (le tiers restant étant composé de femmes, soit stériles, soit sans partenaire sexuel, enceintes ou cherchant à le devenir). Il semble que seul 3 % des femmes ne tombent dans aucune de ces catégories. La pilule est de loin la première méthode contraceptive, avec 36 % d'utilisatrices. La proportion est maximale chez les jeunes de 20-24 ans et décroît ensuite régulièrement avec l'âge. Le stérilet occupe la deuxième place avec 16 % d'utilisatrices. La tendance selon l'âge est ici très différente avec un maximum entre 35 et 44 ans. Les autres méthodes n'occupent qu'une place restreinte (le préservatif 5 %, l'abstinence 4 %, le retrait, méthode traditionnelle jusque dans les années 1960, n'est plus déclaré que par 2 % des couples). (Chiffres fournis par l'INED).

<sup>15</sup> Voir L. Boltanski, È. Chiapello, *Le nouvel esprit du capitalisme*, op.cit.



révèle ainsi comme un rempart contre la fragmentation et constitue l'une des voies possibles dans la recherche d'une vie plus « authentique ». Mais, dans ce cadre, l'authenticité n'est plus conçue, à la façon des anciennes philosophies de l'existence, comme le mouvement par lequel une conscience autonome s'arrache à la viscosité de contraintes s'imposant en quelque sorte de l'extérieur (l'opinion des autres, la « nome », le bavardage, l'esprit de sérieux, etc.), mais, au contraire, comme le fait de se lier à une nécessité qui s'imposera désormais à vous et que l'on ne sera plus à même de rejeter au gré des opportunités et des projets courts. Tout se passe, en effet, comme si, dans un contexte idéologique où un fort accent est mis sur l'autonomie et sur le choix, l'engagement dans un état, idéalement, aussi durable que l'est la vie elle-même, et associé à des nécessités qui s'imposent avec force, constituait le refuge d'une « vie authentique » parce qu'il déleste la personne de l'obligation de faire, à tout moment, des choix.

Il faut néanmoins, pour être valable, que cette nécessité, susceptible de faire obstacle à la multiplicité des choix opportunistes, soit elle-même le résultat de l'engagement dans un projet; qu'elle se présente donc, à la fois comme voulue et comme subie, ce qui forge un compromis entre cette nouvelle définition de l'authenticité et celles qui l'ont précédée. Le choix « gratuit », non « calculé » d'un événement ou d'un changement aux dimensions « incalculables », s'oppose ainsi aux choix ordinaires, transitoires, éphémères, intéressés qui, même lorsqu'ils n'ont pas de traduction monétaire immédiate et même lorsqu'ils portent sur des relations avec d'autres et non sur des choses, demeurent si proches de ce qui constitue le choix par excellence, dans nos sociétés, c'est-à-dire le choix consumériste, qu'ils risquent toujours d'être assimilés à lui et d'être dénoncés alors comme impersonnels, calculés, standardisés, factices, c'est-à-dire comme inauthentiques.

C'est par rapport à l'extension de la logique du projet au domaine de l'engendrement dans son ensemble, qu'il faut comprendre la signification que revêt aujourd'hui l'avortement en tant que forme d'échec de l'engendrement quand ce dernier est interprété par les personnes concernées dans ce nouveau cadre que constitue le « projet parental ». Pour que se déploie la logique du *projet*, au sens que nous avons donné à ce terme dans l'architecture de la *Cité par projet*, il faut que la possibilité soit donnée au projet d'être le résultat d'une *rencontre* et, par conséquent, que sa formation engage plusieurs individus par rapport auxquels il viendra occuper cette position de surplomb qui en signifie le caractère supra individuel, puisque chacun de ceux qui se trouvent engagés dans ce dispositif qui n'aurait pas eu lieu d'être sans sa volonté

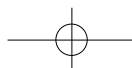




propre, en subit pourtant la contrainte, comme si elle s'imposait à lui de l'extérieur. Dans le cas du projet parental, étant donnée la mise à l'écart d'êtres supra individuels (tels que le Créateur, la Lignée ou l'État) et même, avec le quasi abandon de la référence à la parenté, en tant qu'entité ne se réduisant pas aux personnes individuelles qui composent la « famille », cet engagement concerne prioritairement les deux géniteurs.

L'acte manqué qui a l'avortement pour issue sera donc le plus souvent présenté, dans ce cadre, soit en le rapportant à une relation sexuelle d'où la logique du projet est exclue d'emblée (et qui sera constitué dans le registre de l'*accident* mis sur le compte de circonstances fortuites et souvent associé à une défaillance mécanique des moyens de contraception, et donc comme extérieur à la volonté), soit en l'associant bien à un projet, mais en marquant la distinction entre un projet actuel, non réalisable, et un projet *différé* qui lui donnera corps dans le futur (ce qui suppose un accord sur le report d'engagement), soit, et c'est le cas le plus fréquent, en le mettant sur le compte d'un projet – comme on dit – *avorté*, parce que la convergence des visées intentionnelles, nécessaire pour qu'il se dote d'une substance à la fois autonome et durable, n'a pu s'accomplir.

L'échec du projet peut être mis sur le compte, soit d'un refus d'engagement du géniteur, soit sur celui d'un refus d'engagement de la femme. Mais l'enquête montre que lorsque le refus d'engagement est le fait de la femme, il est presque toujours justifié (au moins dans le cadre de nos entretiens qui n'ont été réalisés qu'avec des femmes), non seulement en invoquant des difficultés matérielles (absence de travail, de revenu, conditions de vie précaires, etc.) ou le fait qu'une naissance mettrait en échec d'autres projets (études, projets professionnels, etc.) mais aussi par référence à une insuffisance du géniteur qui, pour des raisons diverses mais surtout du fait de son caractère « immature » est considéré comme ne satisfaisant pas aux conditions d'accès à la paternité. Très généralement, dans ces différents cas de figure, la justification ultime renvoie au malheur de celui qui serait né si l'avortement n'avait pas interrompu son développement, malheur dont, précisément, l'avortement l'a préservé. Celle qui n'a pas été mère invoque alors sa réticence à mettre au monde un enfant « sans père », ce qu'il faut comprendre comme l'expression d'une adhésion à la croyance selon laquelle on ne peut concevoir pleinement un enfant hors du « projet parental », comme décision conjointe de créer un être humain nouveau, souvent comprise, semble-t-il, dans la logique du contrat, et sans que cela suppose nécessairement un engagement dans une vie commune de longue durée.





### Capitalisme et culture du projet : un regard croisé entre registres économique et biopolitique

L'une des raisons de la survie du capitalisme est sa plasticité. Étant, par construction, amoral, puisqu'il n'intègre pas d'autre exigence que celle d'une accumulation illimitée du capital par des moyens formellement pacifiques, pour reprendre une expression de Max Weber, il doit, d'une part, pour se justifier, composer avec d'autres ordres de valeur; d'autre part, il peut se modifier en incorporant certaines des critiques qui lui sont opposées, à condition évidemment d'être en mesure de retraduire les demandes portées par ces critiques dans une logique tournée vers la maximisation du profit et de leur donner une expression calculable. C'est ainsi que le capitalisme, autrefois associé avec le familialisme, une morale sexuelle contraignante et les valeurs de la stabilité (ce qui sous tendait des alliances avec des religions établies elles-mêmes imprégnées d'esprit bourgeois), quand il était encore dépendant d'une transmission domestique du capital sous forme de patrimoines familiaux et de formes de hiérarchie reposant sur une autorité personnelle, est de plus en plus nettement lié à la valorisation de « l'autonomie » et de la « libération », notamment sexuelle<sup>16</sup>, entendue comme autant de sources de satisfactions personnelles légitimes, tant qu'elles n'entravent pas l'accumulation des profits. Quant à la mobilité, elle est devenue une exigence, particulièrement pour les cadres – qu'il s'agisse d'hommes ou de femmes –, dont les capacités de déplacement ne doivent pas être entravées par le poids d'une famille ou même d'un conjoint ayant lui (ou elle)-même des projets professionnels à faire valoir.

Dans cette nouvelle configuration, les conflits structureaux qui travaillent le monde social – et pas seulement en Europe – revêtent une complexité qui tend à brouiller les anciens repères et, particulièrement, les formes jusque là reconnues de l'opposition entre la gauche et la droite. En effet, cette opposition, s'est développée, durant presque un siècle, sur un axe principal que l'on peut définir, schématiquement, comme étant essentiellement orienté vers des questions relatives aux droits de propriété et aux conditions de la production des biens marchands, qu'ils soient matériels ou symboliques (*l'axe économique*). Sur cet axe, on trouve l'opposition entre, à droite, le libéralisme économique, le respect de la liberté individuelle, la liberté d'entreprendre et de travailler, qui définissent l'autonomie dans son sens économique, ainsi qu'une sorte d'idéalisme entrepreneurial (« si on veut vraiment réussir, on le peut ») et, à gauche, la

<sup>16</sup> Voir. Michel Foucault, *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976 (particulièrement la conclusion).



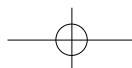


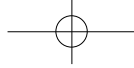
propriété collective, souvent pensée, dans la tradition du socialisme, comme propriété d'État, le déterminisme (les possibilités de réussir sont déterminées par la position sociale), et le matérialisme (nécessité de prendre en compte les conditions matérielles d'existence pour expliquer les positions prises dans les domaines moral, idéologique, politique). Au cours des années 1930 du <sup>2</sup>xx<sup>e</sup> siècle, qui ont vu se développer, aux deux pôles de cet axe, des formes particulièrement insupportables de barbarie (d'un côté, un capitalisme sauvage engendrant misère, inégalités et injustice; de l'autre des totalitarismes fascistes ou staliniens), des économistes, des sociologues, des philosophes et aussi, bien sûr, nombre d'acteurs politiques ou sociaux, ont cherché à dessiner une « troisième voie » et ont contribué, par là, à la mise en place, dans l'après-guerre, des États providence et des régimes sociaux démocrates dans différents pays d'Europe. À cet effort, des penseurs chrétiens et, particulièrement, les personnalistes français, ont apporté une contribution importante.

La prise en compte des questions pertinentes sur l'axe économique, et des réponses qui lui ont été apportées, ne paraît toutefois plus suffisante pour interpréter la conjoncture politique qui est aujourd'hui la nôtre. En effet, avec l'extension du capitalisme au monde de la vie dite autrefois « privée », de la vie familiale, sentimentale, sexuelle, parentale – extension stimulée par le développement de technologies biologiques prenant lui-même appui sur les promesses de profit qu'il propose aux détenteurs de capitaux – un nouvel espace de lutte est en train de se dessiner sur un axe que l'on peut appeler, en reprenant le terme forgé par Michel Foucault – biopolitique<sup>17</sup>: il ne concerne pas, comme le précédent, la production des biens marchands, mais, au premier chef, celle de la vie et, particulièrement, des êtres humains.

C'est, dans une large mesure, sur ce deuxième axe qu'ont eu lieu certaines des luttes politiques les plus remarquables et les plus médiatisées de ces dix dernières années, qu'il s'agisse des conflits autour de l'avortement (particulièrement aux États-Unis) ou encore, par exemple, des débats concernant le mariage homosexuel, l'érosion du mariage hétérosexuel, la transmission du nom de famille, la procréation médicalement assistée, et le sort des embryons surnuméraires, l'utilisation de cellules souches d'origine fœtale dans la recherche, la légitimité d'un eugénisme libéral (distingué d'un eugénisme autoritaire d'État), le transsexualisme, la représentation de la sexualité dans les médias et particulièrement à la télévision, etc., sans même parler des conflits beaucoup plus centraux encore concernant les genres et la façon de mettre un terme à la domination

<sup>17</sup> Voir Michel Foucault, *Il faut défendre la société*, Paris, Hautes Études, Gallimard, Seuil, 1997, cours du 17 mars 1976.





masculine, mais aussi, dans des courants qui se veulent particulièrement radicaux (le modèle *queer*), la validité même de l'assignation à un sexe, considérée, jusqu'à une période récente, comme une détermination « naturelle », que chaque individu n'était pas en mesure de changer au gré de ses désirs.

Par rapport à ces deux axes – l'axe économique et l'axe biopolitique –, les positions politiques se revendiquant comme de gauche, défendent des positions proches du pôle socialiste sur l'axe économique tout en appuyant le plus souvent, sur l'axe biopolitique, des revendications allant dans le sens d'une exigence de libération face à ce qui a été considéré, jusqu'à une période récente, comme des déterminations indépassables de la vie.

Mais le paradoxe est que, lorsque l'on se déplace de l'axe économique à l'axe biopolitique, les principaux traits qui définissaient, sur le premier, l'opposition entre la gauche et la droite, se trouvent inversés. En effet, sur l'axe biopolitique les positions qui peuvent se définir actuellement comme de gauche, sont largement ultra libérales. Elles mettent l'accent sur l'autonomie individuelle, sur le droit de chacun à user de son corps comme il l'entend sans intervention de l'État ni d'aucune autre institution et sur le caractère potentiellement illimité de l'entreprise de libération. Elles se présentent également comme idéalistes dans la mesure où elles entendent déconstruire la référence à des déterminations qui se donneraient comme « naturelles » c'est-à-dire, en ce cas, comme liées aux conditions matérielles de la vie humaine, cela en tablant souvent sur l'évolution des technologies (comme dans le cas, par exemple, de l'exogénération, c'est-à-dire d'une confection des êtres humains qui serait entièrement assurée en dehors du corps féminin). À l'inverse, les positions sur les problèmes de la vie qui, au moins depuis la gauche, sont qualifiées comme étant de droite, mettent souvent l'accent sur le caractère collectif des choix biopolitiques, dont on déclare qu'ils ne concernent pas seulement les personnes individuelles, mais le « destin de l'humanité », sur les contraintes matérielles de la condition humaine, sur la nécessité d'un encadrement juridique reposant, en dernière instance, sur l'État, etc.

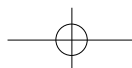
Par rapport aux débats touchant à la validité d'une culture du projet, cette structure en chiasme conduit à l'adoption de positions très différentes selon qu'est envisagée plutôt la relation (économique) aux conditions de production des biens marchands et au travail ou la





relation (biopolitique) aux domaines – sexualité, famille, affectivité – dont dépend la reproduction de la vie. Dans le premier cas (axe économique), les positions de gauche critiquent la culture du projet assimilée (parfois de façon un peu sommaire) à une simple extension du libéralisme économique et réclament la reconstruction de garanties institutionnelles, relevant, le plus souvent de formes étatiques (ou supra étatiques), cela de façon à lutter contre la précarisation des conditions de travail et à assurer une plus grande sécurité de vie des travailleurs. Mais, dans le second (axe biopolitique), les critiques venant de la gauche visent plutôt les positions, qu'elles proviennent de l'État ou d'autres institutions, qui entendent limiter la dérégulation et la désinstitutionnalisation des conditions de reproduction de la vie, positions considérées comme réactionnaires, c'est-à-dire, comme n'exprimant rien d'autre que la nostalgie d'un monde patriarcal régi par les normes et les valeurs de ce que nous avons appelé, dans *De la justification*, la cité domestique souvent en conjonction avec un autoritarisme d'État. Cela conduit évidemment la gauche à se montrer favorable à la culture du projet quand elle concerne, non plus la vie au travail mais, pour dire vite, la vie privée.

Je terminerai ce rapide survol par deux remarques. La première est que cette inversion des positions entre la gauche et la droite quand on passe de l'axe économique à l'axe biopolitique est sans doute un facteur non négligeable d'affaiblissement de la critique du capitalisme et, par conséquent, de diminution de son emprise. Elle constitue une entrave à la reconstitution d'un espace de luttes décidées et vigoureuses pour la redéfinition des formes de la production et des conceptions de la productivité du travail, pour une distribution moins inégalitaires des conditions d'accès aux biens sociaux les plus élémentaires et pour la négociation de dispositifs de sécurité susceptibles de diminuer le niveau actuel de précarité économique et sociale. En effet, nombre de ceux qui, en tant que travailleurs, peuvent se sentir concernés par la critique du capitalisme, peuvent se trouver au contraire, en tant que sujets individuels et, notamment, en tant que sujets sexuels, en complicité avec un ordre social qui a intégré dans sa trame des normes et des valeurs sur lesquelles le capitalisme a pris appui pour se libérer de la critique et relancer son expansion. Comment construire aujourd'hui une critique cohérente du capitalisme et, particulièrement, des nouvelles inégalités liées aux capacités inégales de mobilité et des nouvelles formes de précarité justifiées dans une logique du projet, si on ne voit pas les affinités existant entre l'usage que le capitalisme fait de la notion

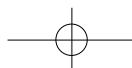




de projet dans le monde du travail et la constitution d'une représentation de la vie affective et sexuelle, et de l'engendrement, fondée également sur le projet ?

La deuxième remarque est qu'on aurait certes tort d'oublier les conflits économiques en mettant tout l'accent sur les nouveaux conflits biopolitiques. Mais que l'on aurait tort également de sous-estimer l'importance de ces derniers. Car, aux deux extrémités de l'axe biopolitique se développent aussi des fanatismes dont les actions peuvent avoir pour conséquences de nouvelles formes de barbarie, comme ce fut le cas, dans les années 1930, aux deux pôles opposés de l'axe économique. À une barbarie intégriste, se réclamant des grandes religions monothéistes, dont l'islamisme radical est l'expression la plus visible tout en étant loin d'en avoir le monopole, s'oppose une autre forme de barbarie qui entend mettre la technologie au service d'une entreprise de libération sans limites et qui, ne serait-ce que par les liens qu'elle entretient avec le développement des industries biotechnologiques, a partie liée avec le capitalisme. Sur cet axe également la recherche d'une troisième voie est une tâche urgente.

Mais cette recherche est actuellement entravée par l'absence d'assises solides dans le domaine de la philosophie politique. Sur quoi pourrait prendre appui une pensée politique soucieuse de construire une position médiane visant, d'une part, à contenir une expansion sans limites du capitalisme tout en assurant une protection contre les expressions de sa critique qui se donnent pour les plus radicales et, d'autre part, à tenir compte à la fois des conditions économiques (le premier axe) et des conditions biopolitiques (le second) ? Sans préjuger des efforts à venir, on peut suggérer l'idée qu'elle devrait partir d'une remise en chantier de la réflexion sur la question de la dépendance et de l'interdépendance au lieu de se centrer entièrement, dans la tradition libérale, sur celle de l'autonomie individuelle. Des efforts sont allés dans ce sens au cours du siècle précédent. Mais le problème est qu'ils ont, pour la plupart, entraîné une compromission avec les idéologies organicistes sur lesquelles prenaient appui les États fascistes. Le défi actuel est donc de repenser la réalité de la dépendance qui est notre condition première – que nous soyons parents ou enfant, homme ou femme, etc. –, et l'exigence d'interdépendance, particulièrement dans le domaine social, sans rien abandonner de l'idéal de justice porté par le mouvement socialiste et des garanties démocratiques offertes par la tradition libérale. Plusieurs courants de





pensée actuels offrent des ressources importantes pour aller dans cette direction. C'est le cas, par exemple, du courant féministe anglo-saxon qui, partant de l'idée d'éthique du *care* présentée d'abord dans le travail de Carol Gilligan<sup>18</sup>, ont aboutit à la formulation d'une politique du *care*<sup>19</sup>. Il est important de les entendre.

<sup>18</sup> Carol Gilligan, *In a Different Voice, Cambridge (Mass), Harvard U.P., 1982.*

<sup>19</sup> Voir par exemple, Joan C. Tronto, *Moral Boundaries, A Political Argument for an Ethics of Care*, New York, Routledge, 1993.

